

L'université québécoise du futur : tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations

Commentaires officiels de l'Acfas dans le cadre la consultation publique

Rappel : maximum de 2000 caractères (espaces incluses) par commentaire

[Pour lire le rapport](#)

[Site pour la consultation](#)

1 : Ressources financières des universités québécoises (812)

L'Acfas tient à souligner la pertinence des enjeux abordés dans le document à l'étude, et elle salue le travail effectué par le comité d'experts. Le rapport brosse un portrait détaillé des orientations à discuter pour l'avenir de l'université et de ses partenaires, et il définit, par des pistes d'actions claires, le rôle majeur que l'institution universitaire devra jouer pour et au sein de nos sociétés.

Compte tenu du rôle crucial que joue l'université dans le développement de nos sociétés, l'Acfas appuie la nécessité de financer cette institution à la hauteur de sa mission. Un financement prévisible, adéquat et à long terme est en effet essentiel pour qu'elle puisse mener à bien des projets de recherche d'envergure et engager les étudiant-e-s dans une formation postsecondaire pertinente et de qualité.

3 : Reconnaissance de l'institution universitaire (1169)

L'Acfas ne peut que joindre sa voix aux auteur-e-s du rapport pour réitérer l'importance de l'institution universitaire dans le développement de nos sociétés. Dans cette perspective, elle juge essentiel d'assurer les conditions qui lui permettent de mener à bien sa mission de service public.

L'Acfas appuie l'idée de l'adoption, par le gouvernement du Québec, d'un *Énoncé d'orientations pour la politique gouvernementale en matière universitaire*. Elle offre au comité la possibilité de présenter et de diffuser cet *Énoncé* lors de son prochain congrès annuel, en mai 2021, afin de permettre un échange avec la communauté universitaire qui y sera réunie.

L'Acfas croit que la force de l'université réside dans sa capacité à maintenir les équilibres qui la traversent, notamment en matière de recherche. À ce propos, l'Acfas souligne qu'il est impératif de soutenir la recherche fondamentale, souvent la grande oubliée dans les mesures visant à évaluer l'impact de la recherche. Elle recommande ainsi de mettre en place des moyens pour assurer son développement et faire reconnaître son caractère indispensable, en amont et en complémentarité avec la recherche appliquée.

4 : Information relative aux différentes dimensions de l'activité universitaire (1477)

L'Acfas appuie les démarches qui, pour des fins de recherche et d'analyse, permettraient le regroupement des données, la production de statistiques et de descriptions sur les activités universitaires québécoises, comparables dans le temps et entre les établissements, ainsi qu'une meilleure accessibilité à ces connaissances.

En effet, sur le plan administratif, ces données seront utiles à la planification stratégique des établissements et elles faciliteront les activités de rayonnement de la recherche québécoise à l'international. L'accès à des informations fiables sur les activités des universités ne peut en outre qu'être bénéfique eu égard aux exigences de transparence qui leur incombent.

Sur le type de données produites, l'Acfas recommande d'encourager notamment la constitution de données qui portent sur l'évolution de la recherche. Dans cet objectif, et compte tenu du statut linguistique particulier du Québec, nous soulignons l'importance de mieux connaître la production de la recherche en français et sa diffusion au sein de la francophonie.

Ajoutons enfin qu'un accès facilité à ces données pour les chercheuses et chercheurs, pour mener à bien des études approfondies portant sur le monde universitaire, nous paraît une nécessité. Les résultats de recherche doivent guider les bonnes pratiques et l'identification des enjeux qui orienteront le développement des institutions de demain. Il est important que les universités donnent l'exemple en la matière.

5 : Réussite des collaborations et des synergies interordres (1919)

L'Acfas recommande un renforcement des collaborations qui unissent déjà les universités à une diversité d'organisations tels que les organismes de culture scientifique, les organismes de recherche publique et parapublique, et les centres qui visent le transfert des connaissances et le développement technologique. Cet écosystème a déjà prouvé sa pertinence pour assurer une contribution importante au développement de la société.

Dans cette perspective, nous recommandons de pérenniser et de consolider les projets déjà en place, entre autres ceux qui encouragent la collaboration cégeps-universités. À cet égard, le [Forum international sciences société](#) organisé par l'Acfas depuis 21 ans est une initiative interordres qui pourrait être développée, voire servir de modèle, en vue de solidifier les réseaux et les collaborations entre les acteurs universitaires et collégiaux.

L'Acfas recommande également la reconnaissance de la recherche comme élément clé de la formation des étudiant-e-s à tous les niveaux d'enseignement postsecondaire, du collège aux trois cycles universitaires. Il s'agit ici d'un puissant fil conducteur entre les différents niveaux. Dans cette perspective, les événements réalisés en dehors des cours formels, comme le [Congrès](#), les [Journées de la relève en recherche](#) et les différents concours mis en place par l'Acfas, sont autant d'occasions de tisser des liens interordres et de concevoir des projets qui renforcent l'accessibilité

aux connaissances et à la recherche, mais aussi à la démarche scientifique et au développement de l'esprit critique et analytique, et ce, à tous les niveaux. Compte tenu de leurs retombées positives sur l'initiation à la recherche et sur le perfectionnement des compétences, les établissements d'enseignement pourraient mettre en place des procédures qui permettent de créditer de telles activités dans le parcours collégial ou universitaire des étudiant-e-s.

6 : Réussite des collaborations et des synergies à l'intérieur de l'ordre universitaire (1819)

L'interdisciplinarité est au cœur de la mission de l'Acfas depuis ses débuts, et celle-ci vise à renforcer ses activités qui la mettent de l'avant. Notre expertise nous amène toutefois à être prudents et à souligner que l'interdisciplinarité ne peut se développer au détriment des disciplines en elles-mêmes. Les spécialistes gagnent, en effet, à joindre leurs efforts dans des projets communs, qui reconnaissent l'apport et les forces de chacun des domaines du savoir. Nous plaidons pour que le développement de l'interdisciplinarité soit accentué, mais sans qu'il n'entrave la diversité des approches de recherche plus « traditionnelles », dont l'université et la société sont bénéficiaires.

De plus, l'expérience nous a montré qu'il est important de garder un large horizon dans le développement des initiatives financées, en laissant le soin aux spécialistes de proposer des projets et des sujets pertinents. L'Acfas pense qu'il serait judicieux d'encourager les procédures de collaboration et de multiplier les lieux d'échanges pour les équipes qui s'engagent dans cette voie, comme elle le fait au travers des [colloques multisectoriels](#) de son congrès annuel.

Ajoutons que d'autres types de collaborations sont, selon nous, à mettre de l'avant. Compte tenu de la situation minoritaire du français dans la recherche, il est vital de développer les échanges et collaborations entre les chercheur-se-s qui œuvrent au sein de l'ensemble de la francophonie. Cheffe de file en la matière, l'Acfas propose de favoriser le développement des activités qui permettent de faire vivre ces réseaux, ainsi que de consolider et d'enrichir les collaborations interuniversitaires pour la diffusion des résultats en français. À ce titre, les événements bien implantés comme le [Congrès](#) de l'Acfas se posent comme des incontournables.

7 : Accroissement de la fréquentation universitaire aux trois cycles (1181)

L'Acfas salue la qualité de la formation universitaire. À ce titre, elle propose d'affirmer toujours plus fortement la pertinence des compétences et des connaissances acquises par ses étudiant-e-s pour la société en général. Elle appuie donc l'importance d'accroître la fréquentation scolaire aux trois cycles et d'augmenter les mesures visant à abolir les entraves minant l'accessibilité pour certains groupes.

L'Acfas souhaite qu'il y ait plus d'étudiant-e-s universitaires qui réussissent. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'accorder une attention soutenue aux étudiant-e-s inscrit-e-s aux cycles

supérieurs, et en particulier au doctorat. Souvent méconnu en dehors du monde universitaire, l'apport des apprentissages réalisés dans ces hauts niveaux de notre système d'éducation gagnerait à être valorisé auprès de la population afin qu'on en mesure toute la portée pour le développement socioéconomique de notre société. Cette reconnaissance est sans nul doute un facteur clé pour appuyer les mesures visant à accroître les effectifs étudiants, pour donner de la valeur à la diplomation universitaire et pour encourager les étudiant-e-s à poursuivre leurs études.

8 : Accroissement de la réussite scolaire et de la diplomation aux trois cycles (1976)

L'Acfas réitère ici l'importance de soutenir la motivation étudiante et de l'apprentissage en reconnaissant l'apport des activités hors programme qui favorisent le développement de compétences transversales et complémentaires aux connaissances disciplinaires. Si elles étaient reconnues officiellement et même créditées dans les parcours universitaires, les activités de diffusion de la recherche, les formations à la vulgarisation scientifique et les activités de soutien à la vie universitaire contribueraient encore davantage à l'obtention d'un diplôme.

De plus, suivant l'objectif d'encouragement de la réussite scolaire, l'Acfas croit qu'il faudrait soutenir davantage les initiatives de prévention des [problèmes de santé mentale](#) et visant à briser l'isolement des étudiant-e-s, des problèmes prégnants aux cycles supérieurs. Dans cette perspective, des activités comme celles menées par *Thèsez-vous* sont à encourager.

L'Acfas partage en outre les inquiétudes des auteur-e-s du rapport concernant la multiplication des formations initiées par des entreprises privées, qui se posent en concurrence face à l'enseignement universitaire. Pour contrer ce phénomène, l'Acfas propose d'encourager les projets qui réaffirment les apports collectifs et individuels d'un enseignement public appuyé sur la recherche et les sciences qui vise le bien commun. Ces spécificités de l'enseignement universitaire concourent, à favoriser l'apprentissage de démarches rigoureuses permettant de développer les connaissances, de les structurer et de les utiliser selon des méthodologies éprouvées, reconnues et explicites. Dans le contexte actuel, où il existe une surabondance d'informations, éduquer à « savoir traiter les savoirs » se révèle un élément de formation indispensable. Or, cet objectif peut difficilement être atteint sans des institutions orientées vers le service public, non partisans et à but non lucratif et qui collaborent avec les organismes existant dans leur écosystème.

9 : Collaboration université-société amplifiée et adaptée aux besoins en évolution (1821)

Pour jouer son rôle, l'université définit des critères fiables et rigoureux, à partir desquels elle peut juger de la validité des connaissances développées. Cette exigence portée par les chercheuses et chercheurs se réalise souvent sur le long terme, afin qu'un consensus se dégage parmi les

spécialistes d'un sujet. L'Acfas recommande que la complexité et la teneur de ce travail soient tout autant mises de l'avant, auprès des différents publics, que les savoirs en eux-mêmes. Sensibiliser la population à la démarche scientifique et aux procédures de vérification des savoirs est nécessaire pour asseoir la crédibilité de l'institution universitaire dans sa mission de production et de régulation des connaissances.

En outre, l'Acfas propose d'encourager les recherches qui portent spécifiquement sur les enjeux relatifs à ces questions. À l'heure des fausses nouvelles et face à la montée de certains dogmatismes, la réception et l'évaluation des connaissances par les différents publics, de même que les meilleures pratiques concernant la [communication et la vulgarisation scientifiques](#) et le développement de l'esprit critique sont des sujets qui méritent d'être approfondis.

L'Acfas croit que, dans le parcours et la carrière des professeur-e-s, la reconnaissance réelle des activités de diffusion destinées aux publics non spécialistes serait par ailleurs bénéfique pour inciter et multiplier les contacts avec la population. L'Acfas précise toutefois que la communication de la recherche scientifique nécessite un apprentissage spécifique et que les habiletés qu'elles requièrent ne sont pas intrinsèques à la production de la recherche elle-même. L'expertise développée par l'Acfas et par les différents organismes spécialisés en la matière gagnerait à être mise à profit auprès de la communauté universitaire.

10 : Mécanisme permanent de liaison université-société (1678)

Dans la visée d'un meilleur dialogue université-société, l'université ne doit pas faire cavalier seul. Les organismes de culture scientifique, les associations, comme l'Acfas, et les centres de transfert des connaissances, en raison de leur expertise propre, sont des allié-e-s à prendre en compte dans cette liaison entre les spécialistes d'une question et ceux qui ne le sont pas. Acteurs et actrices clés gravitant autour de l'université, ces organisations ont notamment pour raison d'être d'établir des médiations et de favoriser les échanges entre le monde de la recherche et les autres instances et individus composant la société.

Ayant défendu sur la place publique l'importance de la recherche et des structures qui la font vivre, ayant mis en place de nombreux espaces de discussion entre les différents acteurs et ayant contribué à faire valoir la pertinence d'une diffusion large des savoirs, l'Acfas participe pleinement à cet écosystème. Elle œuvre et milite depuis près de 100 ans en vue d'établir et de multiplier les liens entre les chercheuses et les chercheurs, les fonctionnaires, les décideurs, les ministères, les citoyennes et citoyens et les différents organismes sociaux. En concordance avec sa mission, elle appuie donc la mise en place d'un mécanisme plus engageant pour les universités, visant à renforcer les liens qu'elle entretient avec le reste de la société. Forte de sa longue expérience, l'Acfas sera en mesure de jouer un rôle prépondérant au sein de ce mécanisme, comme le seront d'autres organismes clés de la culture scientifique, et offre sa pleine et entière collaboration à la mise en place de la Conférence permanente université-société.

11 : Avez-vous d'autres commentaires, suggestions ? (1891)

L'université évolue en collaboration avec de multiples organisations qui contribuent à la faire rayonner et à promouvoir l'importance de sa mission. S'appuyer sur l'expertise développée par ces dernières, en complément du savoir-faire des acteurs universitaires, est l'approche que l'Acfas privilégie pour (re)définir l'université du 21^e siècle. L'Acfas préconise de mettre en place des mesures qui permettront de renforcer les initiatives déjà existantes, tout en développant de nouveaux projets et de nouveaux espaces de liaison et de transfert.

L'Acfas rappelle également que les universités québécoises sont au cœur de la recherche qui s'effectue en français. À cet égard, elles pourraient occuper une place enviable sur la scène internationale francophone, voire y assurer un leadership fort. L'Acfas soumet cette idée à l'attention du comité, qui jugera si elle est suffisamment porteuse pour être ajoutée au rapport.

L'Acfas soumet également à l'attention du comité la suggestion d'inclure, dans le rapport, des éléments de recommandation au sujet du mouvement vers la science ouverte. S'il est une chose que la pandémie a révélée, c'est bien le rôle essentiel du partage des données scientifiques pour accélérer la sortie de crises. Dans le même ordre d'idées, l'Acfas se demande si le rapport ne devrait pas faire référence au positionnement de l'université sur la question corollaire de l'appréciation de la qualité de la production scientifique et l'utilisation d'indicateurs d'évaluation renouvelés.

Enfin, l'Acfas réitère sa volonté de contribuer activement à l'écosystème soutenant l'université du 21^e siècle. Elle continuera à promouvoir le rôle fondamental des connaissances issues de la recherche, à encourager l'établissement d'une communauté de recherche forte et à favoriser le dialogue avec la société, ces orientations étant au cœur de sa mission depuis près d'un siècle.